

FREN 3511: EXPRESSION ÉCRITE ET TRADUCTION

Session d'automne 2018

Professeur : Guillaume Gentil
Bureau : 262 Paterson Hall
Courriel : Par cuLearn
Téléphone : 520 2600 poste 3595
Heure de cours : vendredi, 11:35-14:25
Salle de classe : TBA
Consultations : vendredi, 15:00-16:30 ou sur rendez-vous

Description officielle du cours

Perfectionnement de l'expression écrite au moyen d'un apprentissage appliqué de la traduction. Analyses des principales interférences syntaxiques, sémantiques et discursives entre le français et l'anglais. Approfondissement des pratiques de textualisation : cohérence et cohésion, idiomatisation, registres, paraphrase, considérations stylistiques, etc. Approche privilégiant le texte pragmatique. Prerequisite: one FREN course at the 2000-level, or permission of the Department.

Description détaillée

Le cours a deux objectifs principaux et interreliés :

- **Apprendre à traduire**, c'est-à-dire s'initier aux stratégies et aux outils de traduction employés par les traducteurs professionnels, à la stylistique comparée et à la rhétorique interculturelle
- **Traduire pour apprendre**, c'est-à-dire perfectionner l'expression écrite en français (et indirectement, en anglais), et développer une meilleure compréhension de textes écrits, par une pratique de la traduction et une initiation aux stratégies de traduction

L'étudiant.e qui s'inscrit à ce cours aura déjà une bonne connaissance des deux langues. On étudiera les principales différences entre le français et l'anglais par le biais d'exercices et de traductions de textes d'intérêt général (courriels, annonces, panneaux...) ou spécialisés (écrits universitaires). On portera une attention particulière à la bonne compréhension du texte de départ, aux procédés stylistiques, et aux choix appropriés dans la langue d'arrivée. La grammaire, l'orthographe, l'expansion du vocabulaire dans les deux langues font partie intégrale de l'évaluation. Le cours vise à développer une meilleure utilisation des outils de traduction et de référence, ainsi que l'indépendance par rapport à ceux-ci. Ce cours devrait être considéré comme une *initiation* à l'étude comparée de l'anglais et du français, où chacun apprend de ses fautes et de celles des autres, plutôt que comme un cours magistral proprement dit. Les étudiant.e.s sont donc encouragé.e.s à participer en donnant leur opinion à tous les stades de discussion. La traduction se fera surtout vers le français mais aussi vers l'anglais.

Résultats d'apprentissage ciblés

À la fin du cours, l'étudiant.e devra être en mesure de

- Repérer, dans des textes traduits, des procédés de traduction courants tels que l'emprunt, le calque, la transposition, la modulation, l'étoffement et le dépouillement
- Repérer, dans des textes à traduire, le contexte et l'objet de la communication, le niveau de langue, les unités de traduction et le sens (ou l'effet) à rendre, et déployer des stratégies pour communiquer un message équivalent en traduisant
- Démontrer, dans l'analyse et la traduction de textes, une sensibilisation aux préférences stylistiques et rhétoriques ainsi qu'aux contraintes linguistiques en anglais et en français mises en évidence par les études comparatives de textes
- Utiliser des ressources documentaires, lexicographiques et terminologiques pour trouver des équivalents lexicaux, terminologiques et phraséologiques de l'anglais au français et du français à l'anglais
- Évaluer et utiliser à bon escient des outils informatiques d'aide à la rédaction, à la traduction et à la correction
- Développer une plus grande autonomie dans le perfectionnement de l'expression écrite et de la maîtrise de la langue et du style en anglais et en français par une pratique réfléchie de la traduction

Manuel, lectures et ouvrages recommandés

Manuel **obligatoire**: Lappin-Fortin, Kerry. (2017). *La traduction : Un pont de départ* (2^{ème} éd.). Toronto : Canadian Scholars.

Ce livre est disponible au *Carleton University Bookstore* (assurez-vous de bien acheter la deuxième édition, car elle est assez différente de la première).

Si vous n'en avez pas déjà, les dictionnaires bilingues et unilingues (50 000 mots ou plus), les grammaires anglaises et françaises, les grammaires comparées et les œuvres de stylistique sont un investissement hors pair. Vous aurez en particulier besoin des ouvrages suivants :

- Un bon dictionnaire unilingue anglais : par exemple, *the Collins English dictionary* ou *the Canadian Oxford dictionary*
- Un bon dictionnaire unilingue français : le Petit Robert, le Multidictionnaire
- Un bon dictionnaire bilingue : le *Robert & Collins Senior*

En plus d'être un correcteur, **Antidote** offre un ensemble complet d'outils (dictionnaires unilingues anglais et français avec définitions, exemples, synonymes et cooccurrences, guides linguistiques). Il s'agit d'un très bon investissement. Cependant, il ne comprend pas de dictionnaires bilingues.

Il existe aussi plusieurs ressources en ligne excellentes, parmi lesquelles :

Des **banques terminologiques** :

- www.termium.gc.ca
- www.granddictionnaire.com
- <http://iate.europa.eu/SearchByQueryLoad.do?method=load>

Des **concordanciers bilingues** :

- www.linguee.com
- <https://www.tradooit.com/>

Des dictionnaires :

- <https://academie.atilf.fr/>
- <https://dictionary.cambridge.org/>
- <https://www.collinsdictionary.com/>
- <http://www.larousse.fr/>
- <https://www.ldoceonline.com/>
- <https://www.macmillandictionary.com/>
- <https://www.oxforddictionaries.com/?attempted=true>
- <https://dictionnaire.reverso.net/anglais-francais/drip-feed>
- <http://www.wordreference.com/>

Plusieurs de ces ressources offrent une panoplie d'outils intégrés, dont des réponses aux questions courantes sur la grammaire (comme [la Banque de dépannage linguistique le portail linguistique](#) de TERMIUM) et des [outils d'aide à la rédaction](#).

Consultez aussi : <https://library.carleton.ca/research/subject-guides/french-language-detailed-guide>

Participation

Le cours jumèlera ateliers d'écriture, exposés magistraux, discussions et activités diverses en salle de classe ou au laboratoire informatique. En raison de ce format, une participation assidue et active au cours, y compris la préparation à l'avance des lectures et autres activités (selon les consignes données), est indispensable autant pour votre réussite au cours que pour le bon déroulement du cours. La présence aux cours est obligatoire.

Consignes pour les travaux

Sauf avis contraire, tous les travaux écrits doivent être soumis en version électronique par cuLearn au format suivant: docx ou doc (sauf le cahier d'exercices, qui sera en PDF), interligne double ou 1.5, police Calibri de 11 ou 12 points (ou un peu plus gros pour les titres), marges latérales de 2 à 3 cm (1 à 1.25 pouce), page titre. Sauf exception, les soumissions par courrier électronique ne seront pas acceptées. Il est primordial que les noms de fichiers soient les plus courts et les plus informatifs possible. Des noms trop longs entraînent des problèmes lors de la sauvegarde et du transfert des fichiers (cuLearn ajoutant automatiquement des caractères...).

Les travaux écrits devront se conformer soit au style MLA, soit au style APA, selon les éditions les plus récentes du *MLA Handbook* ou du *APA Publication Manual*. Il est important de bien préciser le style employé en début de chaque travail et d'appliquer le style choisi rigoureusement et systématiquement (en évitant tout mélange). Cependant, il est possible, voire souhaitable, d'adapter légèrement ces styles selon les règles typographiques du français canadien (voir Adaptation APA à [ce lien](#)).

Tout retard sera pénalisé sauf accord préalable (par exemple, pour un problème de santé dûment attesté).

Communication

Des consignes et des mises à jour seront annoncées dans cuLearn (dans les forums, avec le plus souvent une copie du message envoyée automatiquement par courriel). Il est important de consulter régulièrement le site du cours. Il est préférable de m'adresser vos courriels relatifs au cours par l'entremise de cuLearn. Pour tout courriel envoyé en dehors de cuLearn, il est primordial 1) d'utiliser votre compte de Carleton, 2) de préciser le cours (FREN3511) et l'objet de votre message dans la ligne d'objet. Faute de quoi, votre courriel pourrait se

perdre dans ma boîte de pourriels ou se noyer dans ma boîte de réception. Je reçois un grand nombre de courriels : prière de compter au moins deux jours ouvrables pour une réponse. Il est préférable de m'adresser vos questions (ou de demander un rendez-vous) pendant la pause ou après le cours. N'hésitez pas non plus à venir me voir pendant mes heures de consultation, pour lesquelles un rendez-vous n'est pas nécessaire.

Travaux et modalités d'évaluation

Barème

La note globale attribuée pour ce cours sera calculée selon le barème suivant :

Travail	Pondération
Cahier d'exercices (participation)	10%
Travaux écrits à la maison (traductions commentées)	40%
Contrôle de mi-session	20%
Examen final	30%

1. Cahier d'exercices (10%)

Chaque semaine, des exercices ou des traductions seront à faire à la maison, en classe ou dans cuLearn. S'il y a plus de deux exercices par semaine, vous en incluez **deux (par semaine), selon les consignes données**, dans un « cahier », lequel sera soumis pour évaluation deux fois par semestre : le **19 octobre** (avant la semaine de relâche) et le **7 décembre** (dernier cours). Le cahier devra être bien organisé, de façon à identifier clairement la semaine et l'exercice. Chaque semaine fera donc l'objet d'une section, et chaque exercice une sous-section. Le cahier devra être soumis en un fichier pdf, avec une table des matières et des signets, dans cuLearn. Ce cahier servira à évaluer votre participation assidue au cours. Si vous manquez une classe, il vous manquera au moins un exercice.

2. Travaux écrits à la maison (40%)

Quatre travaux écrits seront à soumettre au cours du semestre (cf. le calendrier plus bas). Ils consisteront généralement à traduire un texte et à en commenter la traduction, selon les consignes plus détaillées qui seront données (il s'agira par exemple de soulever un problème de traduction et d'expliquer les stratégies utilisées pour le résoudre). Les travaux remis en retard (sauf pour des raisons médicales documentées) seront pénalisés de 10% par jour de retard. Si ce travail a déjà été corrigé et remis, le travail ne sera plus accepté.

3. Contrôle (20%) et examen (30%)

L'évaluation du travail continu à la maison et en classe sera complétée par un contrôle de mi-session (avant la semaine de relâche) et un examen final (pendant la période d'examens). Il n'y aura pas de session de rattrapage pour le contrôle de mi-session (sauf circonstances exceptionnelles dûment documentées). En cas d'absence de l'examen final, l'étudiant.e doit consulter le bureau du registraire, selon les règlements de l'université.

Calendrier proposé : Aperçu

Le calendrier suivant est *provisoire*. Il est donné à **titre indicatif** et sera modifié au besoin.

Semaine	Sujets traités	Lectures	Travaux
7 sept.	Aperçu du cours; apprendre à traduire et traduire pour apprendre (une langue)	Manuel p. 1 à 11	
14 sept.	Étapes à suivre pour traduire; trouver le mot juste, identifier l'unité de traduction; préférences stylistiques en anglais et en français	Manuel p. 17 à 20 et 31 à 37	
21 sept. Labo info	Outils informatiques pour la traduction Procédés de traduction directs	Manuel p. 41 à 56; p. 237	Traduction 1 à soumettre
28 sept. Labo info	Outils informatiques pour la traduction (suite) Procédés de traduction directs (suite)		
5 oct.	Procédés de traduction indirects (transposition, modulation)	Manuel p. 64 à 86	Traduction 2 à soumettre
12 oct.	Procédés de traduction indirects (équivalence, adaptation, compensation, étoffement...)	Manuel p. 87 à 107	
19 oct.	Contrôle de mi-session La traduction spécialisée : les écrits universitaires (introduction)	(Manuel parties 1 et 2)	Cahier d'exercices à soumettre
26 oct.	SEMAINE DE RELÂCHE		
2 nov.	La traduction spécialisée : les écrits universitaires, et dans ce contexte : Assurer la cohérence et la cohésion. Traduire le passif anglais, les temps du présent et du passé. Initiation à la rhétorique interculturelle	Manuel p. 126 à 131 et pages choisies de la section Grammaire comparée	
9 nov.			
16 nov.	À déterminer		Traduction 3 à soumettre
23 nov.	À déterminer		
30 nov.	À déterminer		Traduction 4 et cahier d'exercices à soumettre
7 déc.	Le vendredi 7 décembre est consacré aux cours ordinairement donnés le lundi (rattrapage pour l'Action de grâce), donc nous n'aurons pas cours.		
à déterminer	Examen final		

Règlements and ressources universitaires

Veuillez lire attentivement les règlements universitaires, dont les politiques relatives à l'intégrité universitaire (academic integrity) : <https://carleton.ca/registrar/academic-integrity/>

Le plagiat n'est pas toujours intentionnel; parfois, il découle d'une mauvaise compréhension des règles et des usages propres à l'utilisation de ressources. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre professeur.

Plagiat (*plagiarism*) et intégrité universitaire (*academic integrity*)

Le plagiat est une forme particulière de transgression des principes et des règlements relatifs à l'intégrité universitaire.

La politique de l'Université afférente à l'intégrité universitaire (Academic Integrity Policy) est consultable à ce lien : <https://carleton.ca/registrar/academic-integrity/>. Quelques extraits, sur le plagiat, en sont reproduits plus bas.

Pour ce cours, le plagiat **comprend toute utilisation de ressources (humaines, informatiques, références, textes, etc.) non documentée**. Pour les travaux composés à la maison, en particulier, il sera **impératif de nommer toutes les ressources que vous avez utilisées et de décrire comment vous les avez utilisées**, y compris : l'aide que vous pourriez avoir reçue d'un ami, d'un parent, ou d'un moniteur; et l'utilisation de dictionnaires (papier ou électroniques), de logiciels (comme Antidote, correcteurs...) et toutes ressources en ligne. En particulier, si vous utilisez des **traducteurs en ligne** (comme Google Translate), il est indispensable d'en décrire l'utilisation. Nous consacrerons au moins une classe à l'utilisation des traducteurs en ligne, mais sachez qu'ils requièrent tous des remaniements importants pour produire des textes de qualité satisfaisante. Copier un texte entier ou des parties de texte dans un traducteur puis les remettre tels quels est inacceptable autant au niveau de la qualité du résultat que du point de vue de l'intégrité universitaire. De plus, vous n'apprendrez rien d'un copier-coller : c'est une perte de temps (et d'argent), pour vous et votre enseignant.e.

The University Senate defines plagiarism as "*presenting, whether intentional or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one's own.*" This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else's published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one's own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another's data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another's works and/or failing to use quotation marks;
- handing in "substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs."

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course's instructor. The Associate Deans of the Faculty conduct a rigorous investigation, including an interview with the student, when an

instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They include a mark of zero for the plagiarized work or a final grade of "F" for the course.

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Accommodements (*Accommodation*)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and is survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of

class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist.

<https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit:

students.carleton.ca/course-outline

Assistance for Students

IF YOU NEED ASSISTANCE WITH...	REFER TO...	CONTACT INFORMATION
...understanding academic rules and regulations ...choosing or changing their major ...finding a tutor ...academic planning guided by an Academic Advisor ...polishing study skills	Student Academic Success Centre (SASC) <i>"Helping students build a foundation for academic success by facilitating services that foster personal direction and academic competence"</i>	302 Tory Building 613-520-7850 www.carleton.ca/sasc Students can call or drop in to make an appointment
...a learning disability	Paul Menton Centre <i>"Integration, Individualization, Independence"</i>	500 University Centre 613-520-6608 www.carleton.ca/pmc Students can call or drop in to make an appointment
...developing writing skills	Writing Tutorial Service	4 th Floor, Library 613-520-6632 www.carleton.ca/sasc
...peer assisted tutoring for pre-identified, notoriously difficult courses	Peer Assisted Study Sessions "PASS workshops integrate how-to-learn (study skills) with what-to-learn (course content) in a fun, relaxed environment.	Learning Support Services www.carleton.ca/sasc
...polishing English conversation skills, or proof reading (International students only)	International Student Services Office	128 University Centre 613-520-6600 www.carleton.ca/isso/
...Library and Research help; Learning Support and IT support	Staff at MacOdrum Library (reference services desk) Reference specialist for French: Sylvie Lafortune	http://www.library.carleton.ca/ 613-520-2735 613-520-2600 x8946 https://library.carleton.ca/research/subject-guides/french-language-detailed-guide